

CURSUS ET PARCOURS DU CONSERVATOIRE D'ARPAJON



THÉÂTRE

INITIATION

du CE2 au CM2

1h Cours collectif

DÉCOUVERTE

de la 6ème à la 3ème

1h30 Cours collectif

CYCLE 1

dès la 2nde, durée de 1 à 2 ans

1h30 Pratique et Création théâtrale

1h30 Interprétation : textes, dramaturgie et scène

CYCLE 2

durée de 1 à 2 ans

1h30 Pratique et Création théâtrale

1h30 Interprétation : textes, dramaturgie et scène

1h Option au choix : Danse, Chant moderne ou technique vocale

HORS CURSUS

à partir de 15 ans

2h Cours collectif



DANSE

ÉVEIL

de la moyenne à la grande section

1h Cours collectif

INITIATION

du CP au CE1

1h Cours collectif

CYCLE 1

durée de 3 à 5 ans

3 phases successives de 1 à 2 ans

1h30 > 2h30 > 3h Cours collectif

CYCLE 2

durée de 3 à 5 ans

3 phases successives de 1 à 2 ans

3h Cours collectif

HORS CURSUS

à partir de 15 ans

1h30 Cours collectif



MUSIQUE

ÉVEIL

de la moyenne à la grande section

45 min Cours collectif

INITIATION

du CP au CE1

1h Cours collectif (IFM)

Pratique individuelle facultative

20 min [CP] > 30 min [CE1]

CYCLE 1

durée de 3 à 5 ans

30 min Pratique individuelle

1h Formation Musicale¹

1h Pratique collective²

CYCLE 2

durée de 3 à 5 ans

40 min Pratique individuelle

1h30 Formation Musicale

1h Pratique collective

CYCLE 3

durée de 2 à 4 ans

50 min Pratique individuelle

1h30 Formation Musicale

1h Pratique collective

PERFECTIONNEMENT

sur projet de l'élève

1h Pratique individuelle

1h30 Formation Musicale

1h Pratique collective

Parcours & dispositifs transversaux

PRATIQUE COLLECTIVE SEULE

niveau minimum requis

1h Cours collectif

PARCOURS CRÉATION

sur projet de l'élève, à déposer en juin

Réalisation d'un projet transversal en concertation et avec le soutien de l'équipe pédagogique

SOUTIEN À LA PRATIQUE AMATEUR

selon les projets et les disponibilités

Le conservatoire accompagne toute personne souhaitant développer une pratique artistique, dans une logique de découverte, de progression ou de projet personnel

PARCOURS ADULTES

dès 18 ans, à partir du Cycle 2

30 min Pratique individuelle

1h Pratique collective

PARCOURS ADOS

dès 15 ans, à partir du milieu de Cycle 2

Pratique individuelle

30 min [Cycle 2] - 40 min [Cycle 3]

1h Pratique collective

HORS CURSUS

dès 18 ans, en fonction des places disponibles

20 min Pratique individuelle

À SAVOIR

La Formation Musicale et la pratique collective sont obligatoires.
À l'exception de la fin de Cycle 1, organisée en interne, les examens de fin de cycle sont départementaux.

¹ La Formation Musicale passe à 1h15 en 4ème année de Cycle 1.

² Chant choral obligatoire durant les 2 premières années du Cycle 1.